

INTRODUCTION 3/3 – LA QUESTION DU GENRE DU *DFA*



1. Un texte qui peut évoquer le genre du théâtre

2. Dialogue ou débat ?



→ Un texte qui peut évoquer le genre du théâtre

Par maints aspects, le *DFA* ressemble à une pièce de théâtre, telle que nous avons l'habitude d'en lire / voir. Dans les quatre premiers discours en particulier, tout se passe comme si Louise Labé avait songé à écrire une petite comédie mythologique :

- Le découpage en cinq discours peut évoquer un découpage en cinq actes (Rappelons qu'en 1552-1553, lorsqu'il donne la première tragédie (la *Cléopâtre captive*) et la première comédie (*L'Eugène*) du théâtre français, Étienne Jodelle opte pour ce découpage en 5 actes hérité de l'Antiquité).
- Mais, plus encore, il ressemble à un découpage en scènes car le changement de discours correspond aux entrées et aux sorties des personnages. Les quatre premiers discours s'enchaînent très naturellement. Ces « scènes » sont jouables car elles peuvent être représentées en « mouvement ».



→ Un texte qui peut évoquer le genre du théâtre

- Au début du DFA est indiqué « l'argument » de l'œuvre et la liste des « personnes », que nous appellerions *liste des personnages*, comme cela peut être le cas dans des pièces de théâtre.
- Certains passages peuvent s'apparenter à ce que nous nommons didascalies, ou indications scéniques. Ainsi, par exemple, « Folie tire les yeux à Amour ».
- Enfin, l'œuvre est dialoguée. Avant le cinquième discours, il n'y a pas de narrateur rapportant et/ou commentant les actions et les paroles des personnages en présence.



→ Un texte qui peut évoquer le genre du théâtre

Toutefois, Louise Labé abandonne ce dispositif quasi théâtral en cours de route et il apparaît que le *DFA* n'est pas une œuvre théâtrale, ayant vocation à être représentée sur une scène.

À partir du discours de Mercure (au milieu du Discours V, après la fin de notre corpus) on observe un changement dans le système temporel, et – plus généralement dans le système d'énonciation. Le présent des « didascalies » antérieures est remplacé par un système passé simple / passé antérieur. Dès lors, on remarque que les répliques sont encadrées par de la narration :

Exemple : « Quand Mercure eut fini la défense de Folie, Jupiter voyant les Dieux être diversement affectionnés et en contrariété d'opinions, les uns se tenant du côté de Cupidon, les autres se tournant à approuver la cause de Folie : pour appointer le différent, va prononcer un arrêt interlocutoire en cette manière ».



→ Un texte qui peut évoquer le genre du théâtre

→ Ce passage va à l'encontre de l'écriture théâtrale : même s'il y avait matière à dire la même chose au discours direct, Louise Labé préfère un « **sommaire** », selon la terminologie de G. Genette, c'est-à-dire **un condensé narratif**.



→ Un texte qui peut évoquer le genre du théâtre

- En outre, au XVI^e siècle, les pièces de théâtre ne comportent pas de didascalies : ce que nous interprétons comme tel, dans les quatre premiers discours, n'entre donc pas dans les éléments caractéristiques du genre dramatique de l'époque.
- Le discours V, qui voit se succéder les très longs discours des deux avocats, Apollon et Mercure, n'est pas du tout dramaturgique. Nous sommes ici bien au-delà de simples tirades. Même le théâtre du XVI^e siècle, plus statique que ceux des siècles suivants, et qui n'hésite pas à faire longuement parler les personnages en scène, ne va jamais jusque-là.
- Aucune œuvre théâtrale du XVI^e siècle ne porte le titre de *Débat*.
- Enfin, la dimension argumentative des discours entraîne la définition générique du *DFA* plutôt du côté des genres relevant de la littérature d'idées (essais, apologues etc.) que du côté du théâtre.



1. Un texte qui peut évoquer le genre du théâtre

2. Dialogue ou débat ?



→ Dialogue, ou débat ?

Pourquoi hésiter entre ces deux caractérisations génériques ?

Parce que le *DFA* s'est d'abord intitulé *Dialogue* avant de prendre le nom de *Débat*. (Cf. Privilège :

que Dialogue de Fable & d'Amour : ensemble plusieurs Sonnets, Odes & Epitres, qu'aucuns ses Amis auroient

Ces deux genres, **dialogue** et **débat**, relèvent d'une tradition ancienne, **antique** pour l'un, **médiévale** pour l'autre.

- a. Le **dialogue** paraît une notion délicate à définir car on peut trouver du dialogue aussi bien dans le théâtre que dans le roman ou dans la littérature d'idées. Pourtant, en tant que genre, le dialogue est bien attesté en prose depuis l'Antiquité (le dialogue platonicien est un cas un peu particulier, qu'il convient d'isoler).

Le modèle principal de Louise Labé dans le *DFA* est précisément une œuvre appartenant à ce genre : Le *Dialogue des dieux* de **Lucien de Samosate**. Le *DFA* lui emprunte notamment son humour, ainsi que certains épisodes, par exemple la circonstance initiale d'un festin auquel tous les dieux sont invités.



→ Dialogue, ou débat ?

- b. Le **débat** est un genre de la poésie courtoise, qui apparaît au XIII^e siècle et qui est encore vivace au XVI^e. Il est, le plus souvent, écrit en vers. Il s'agit de textes polyphoniques, à deux voix ou plus. On y développe des arguments sur des problèmes de toute nature, sérieux ou plaisants, et notamment sur la question de l'amour. Dans ce dernier cas, fréquent, on pose des problèmes du type : « est-il meilleur d'aimer ou d'être aimé ? »
- Les **personnages** du débat sont soit des **allégories**, soit des « **types** » représentant un groupe social (la dame, le clerc ...).
 - Le poète fait la preuve de son ingéniosité en développant des **arguments pour et contre un même sujet**, dans la tradition de la formation rhétorique reçue par les Lettrés depuis l'Antiquité. On observe généralement un **équilibre** entre les deux parties, tant en longueur qu'en valeur des arguments. Le débat se présente...
 - soit sous la forme de deux longs discours aux thèses opposées,
 - soit sous celle d'une alternance de strophes *pro* et *contra*.
 - L'envoi final du débat s'adresse à **un juge** chargé de dire le droit d'amour. En général, le texte ne comporte pas le jugement et reste en suspens.



→ En effet, l'enjeu du débat n'est pas de choisir, de résoudre la question, mais de mettre en scène l'opposition, le caractère duel et complexe de la réalité (délibération).

Ce n'est pas un genre heuristique (*i.e.* qui aide à la recherche, à la compréhension d'un phénomène), mais plutôt descriptif. L'auteur décline toute responsabilité idéologique, il se borne à un constat.



→ Dialogue, ou débat ?

Le *DFA* répond largement (mais pas intégralement) à ce modèle. Soulignons toutefois que, comme dans d'autres débats du Moyen Age, la confrontation a lieu deux fois.

- Dans un premier temps (Discours I) la démarche est allégorique : Folie et Amour sont présents et s'affrontent directement (tant sur les plans physique qu'argumentatif).
- Les discours suivants nous font passer à quelque chose de plus structuré, à savoir un **procès** en bonne et due forme. On sort de l'allégorie, pour passer à la défense assurée par des orateurs. Chacun d'entre eux a d'ailleurs été obligé par Jupiter à tenir ce rôle. Cette contrainte permet de dépersonnaliser leur discours : cela devient quelque chose de purement intellectuel – répondant à l'abstraction habituelle du genre – et non pas un plaidoyer passionné.

→ En somme, le *DFA* appartient plutôt au genre médiéval du **débat** même si ses sources et son écriture en prose l'apparentent également au genre du **dialogue** hérité de l'Antiquité, et que ses quatre premiers discours semblent partiellement relever de **l'écriture théâtrale**.

